

A.G.E. RÉNOV

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 82 avenue Frédéric MISTRAL, 13380 Plan-de-Cuques

RCS MARSEILLE 929 224 731

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE TROIS JUILLET À DIX HEURES,

Le gérant de la société à responsabilité limitée A.G.E. RÉNOV, Monsieur Yervant BIRGIN, préside la séance en qualité d'associé unique.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération de la gérance.

DÉCISION UNIQUE

Le gérant décide qu'aucune rémunération ne lui sera versée au titre de son mandat, et ce, pour au moins toute la durée de l'année 2024.

Il est rappelé que Monsieur Yervant BIRGIN n'a perçu aucune rémunération depuis la constitution de la société.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Monsieur Yervant BIRGIN



